

ses dernières volontés, qui étaient de faire construire à ses frais un pont solide sur l'Azergues, au point où elle traversait le grand chemin d'Anse à Lyon (3).

Il avait fait son testament en 1422, au moment où il allait partir pour Rhodes. Il voulait être enterré dans le couvent des frères mineurs à Villefranche, et laissait mille écus d'or pour construire le dit pont dont nous avons parlé au chapitre I^{er} (4).

Les de Gletteins appartenaient aux Dombes ; ils possédaient le château de Gletteins sur les bords de la Saône, en face de Villefranche. Outre les seigneuries de Jarnioux et de Fougères, ils avaient de plus le port de Frans et ses revenus. Leurs armes étaient : *Losangé d'or et de gueules* (5).

Ces mille écus d'or devaient être payés en dix ans, cent chaque année ; et les exécuteurs de cette construction furent messires Jean d'Amanzé, charrier de l'église de Lyon, grand vicaire de l'archevêque, Antoine de Tresettes, chanoine, deux bourgeois de la ville d'Anse, Jean Nadal et Etienne Roux (6).

Ce fut un grand acte de bienfaisance, vu les nombreux malheurs qui arrivaient à ceux qui traversaient la rivière à gué en cet endroit, comme nous le dit Nicolas de Nicolay (7).

Ces nobles chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem étaient alors les défenseurs et les protecteurs de la chrétienté attaquée de toutes parts par les armées de Mahomet II. Aussi

(3) Vachez. *Châtillon-d'Azergues*, p. 27.

(4) Guigue. *Mazures*, t. II, p. 502-503.

(5) Guigue. *Mazures*, t. I, p. 355-501.

(6) Guigue. *Mazures*, t. I, p. 503.

(7) *Nicolas de Nicolay*, p. 216-242.